AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1767
FR0000031684-FS0576

13 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ROTHSCHILD & CO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juillet 2021, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois J S Holdings Luxembourg[1] (7 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 22 juin 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société ROTHSCHILD & CO et détenir, à cette date et à ce jour, 2 209 172 actions ROTHSCHILD & CO représentant 4 418 344 droits de vote, soit 2,84% du capital et 3,72% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ROTHSCHILD & CO hors marché.

[1] Contrôlée par la société Jardine Matheson Holdings Limited.

[2] Sur la base d'un capital composé de 77 697 512 actions représentant, au 22 juin 2021, 118 646 936 droits de vote « théoriques » (sur la base du nombre de droits de vote de la société au 31 mai 2021, communiqué par cette dernière le 4 juin 2021, après prise en compte des droits de vote double perdus par des actionnaires dont le déclarant) et 118 710 156 droits de vote « théoriques », au 30 juin 2021, (sur la base du nombre de droits de vote de la société au 30 juin 2021, communiqué par cette dernière le 6 juillet 2021).